



# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

## CHAMPAGNE ARDENNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 570 du 18 avril 2007 - 2 pages

### Stades

Actuellement le développement végétatif peut être qualifié d'exceptionnel. Alors que jusqu'en début de semaine dernière le débourrement précoce se déroulait assez progressivement suivant les cépages et parcelles, les conditions

réellement très chaudes enregistrées depuis ont favorisé une phase de post-débourrement extrêmement active.

Statistiquement, depuis les 20 dernières années, jamais à cette date le stade 2 à 3 feuilles étalées n'a été observé et généralisé à ce point au vignoble.

A ce jour, les stades présentent une avance d'environ 2 semaines par rapport à la moyenne décennale et presque 3 semaines par rapport à 2006 !

Toutefois de grandes différences d'avancement subsistent encore entre les parcelles : les stades s'échelonnent d'éclatement du bourgeon à quatre voire presque cinq feuilles pour les situations très précoces.

Stades moyens observés :

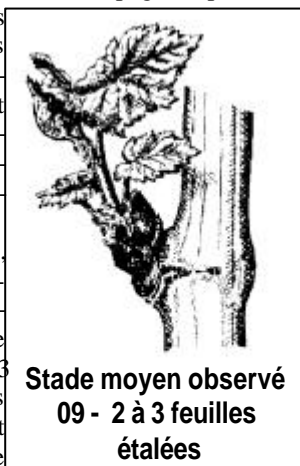
**Chardonnays** : 09 "deux à trois feuilles étalées". Quelques parcelles très précoces sont proches du stade 12 "5 à 6 feuilles étalées"

**Pinots noirs** : 07 à 09, soit de 1 à 3 feuilles

**Pinots meuniers** : 06 à 09 soit 07 "1ère feuille étalée" en moyenne.

### Tordeuses

Depuis les toutes premières captures signalées la semaine dernière (10 avril), ce début de vol s'est rapidement et quasiment généralisé au vignoble tant pour la cochylys que pour l'eudémis dans les secteurs concernés. Pour information sur le réseau de piégeage (voir cartographie précédent bulletin), déjà plus de 320 cochylys sont capturées, essentiellement en secteurs précoces (Côte des Blancs,...) et plus de 70 eudémis (Epernay,...). Les conditions chaudes qui prévalent depuis



Stade moyen observé  
09 - 2 à 3 feuilles étalées

pratiquement trois semaines sont effectivement favorables à l'émergence précoce des papillons. Dans les parcelles précoces, les inflorescences sont déjà bien visibles, mais à ce jour aucun oeuf de tordeuses n'est encore décelé au sein des réseaux d'observations.

Les toutes premières pontes devraient débuter assez rapidement.

Confusion sexuelle : (rappel)

Dans la mesure du possible, les chantiers de pose doivent très rapidement s'achever y compris dans les secteurs à priori moins hâtifs.

■ **Nos conseils** : attendre nos prochaines informations. Un point sera fait ultérieurement sur la lutte contre ces ravageurs.

### Pyrales

Dans les parcelles concernées, les larves continuent leur migration vers les jeunes pousses. La taille moyenne des chenilles varie de 2 à 3 mm. Dans certaines situations, attention à ne pas confondre la chenille de pyrale (tête noire, capsule céphalique très foncée) avec d'autres chenilles parfois présentes, souvent arpeuteuses (taille 4 à 6 mm, tête claire).

Actuellement, les niveaux d'infestation en pyrales sont encore très faibles à déjà moyens.

■ **Nos conseils** : effectuer une surveillance des parcelles habituellement sensibles en se préoccupant surtout des quelques situations (assez rares...) présentant plusieurs pyrales par cep. Le seuil d'intervention correspond à 80 % de pieds porteurs d'au moins une pyrale. Aucune intervention n'est justifiée actuellement.

### Mange-bourgeons

Bien entendu, à présent toutes les parcelles ont dépassé la stade de sensibilité à ces ravageurs. Les attaques précédemment constatées reflètent des dégâts anciens. Globalement le niveau des attaques est plutôt supérieur à celui de 2006 mais moindre qu'en 2005.

■ **Nos conseils** : fin de sensibilité, la surveillance n'est plus nécessaire et surtout ne plus intervenir.

### Acariens rouges

Les parcelles vraiment concernées par l'aca-



**Phénologie**  
développement  
exceptionnel à  
cette date

**Tordeuses**  
conditions  
favorables à  
l'intensification  
des captures

**Mange-  
bourgeons**  
fin totale de  
sensibilité

**Le point sur  
stratégie contre  
le Brenner 2007**

DRAF  
Service Régional de la  
Protection des Végétaux  
Centre de Recherches  
Agronomiques  
2 esplanade Roland  
Garros - BP 234  
51686 Reims Cedex 2  
Tel: 03.26.77.36.40  
Fax: 03.26.77.36.74  
E-mail: srpv.draf-  
champagne-ardenne@  
agriculture.gouv.fr

Imprimé à la station  
D'Avertissements  
Agricoles de  
Champagne Ardenne  
Directeur gérant :  
M. COLLOT  
Publication périodique  
C.P.P.A.P n°0905 B 05574  
ISSN n°0996-9861  
Tarifs : Courrier 79 euros  
Fax 75 euros  
Mail 74 euros  
Diffusion en collaboration  
avec la FREDONCA  
(Art. L252-1 à L252-5 du  
Code Rural)

rien *panonychus ulmi* en terme de dommages effectifs, deviennent très rares en Champagne depuis ces dernières années. Les premières éclosions attendues, ont effectivement débutées depuis la fin de semaine dernière, elles sont en cours. La vitesse de croissance végétative actuelle des vignes expose encore moins le risque de concentrer les jeunes larves, par ailleurs les populations de typhlodromes sont généralement assez bien présentes (cependant très variables suivant parcelles et pratiques phytosanitaires).

■ **Nos conseils** : aucune intervention spécifique n'est d'actualité.

## Auxiliaires

Les typhlodromes (*typhlodromus pyri*) sont assez facilement observables dans la plupart des parcelles. Ils sont encore souvent concentrés au niveau des jeunes pousses et apex, ensuite, ils se dilueront plus largement dans la végétation.

■ **Nos conseils** : tout traitement insecticide (ou acaricide voire fongicide) irraisonné ou inopportun peut avoir des conséquences très négatives en terme de maintien de développement de la faune auxiliaire. L'équilibre est donc fragile, au cours de la campagne, privilégier les produits Neutres à Faiblement Toxiques à leur égard.

## Suivis biologiques

### Mildiou :

L'absence totale de pluie depuis notre dernier bulletin, ne favorise pas une évolution significative de la maturation des oeufs d'hiver. A ce jour, il faut encore 3 jours (laboratoire) pour obtenir les premières germinations. La maturité n'est donc toujours pas acquise.

■ **Nos conseils** : attendre. Il est encore bien trop tôt, pour envisager précisément la mise en oeuvre du début de la protection anti-mildiou. Rappelons que ce n'est pas le stade phénologique in extenso qui dicte la décision.

### Brenner :

les organes de conservation et de dissémination ne sont pas encore mûrs.

■ **Nos conseils** : maturité non acquise. Attendre, voir 'point sur Brenner' ci-dessous.

# Le point sur la stratégie de lutte contre le brenner en 2007

## Eléments de biologie

La maladie du brenner (ou rougeot parasitaire) est provoquée par un champignon qui ne présente qu'un seul cycle de reproduction par an, c'est une maladie non épidémique. Le stock initial de spores s'épuise donc au fur et à mesure des contaminations (qui commencent généralement fin avril ou début mai, selon les conditions d'humidité). Les taches apparaissent ensuite au vignoble, dans un délai de 3 à 4 semaines après la contamination (soit en juin et juillet généralement).

Au printemps, le SRPV surveille au laboratoire la maturation des ascospores puis réalise, tout au long de la saison, le suivi des projections d'ascospores. Pour l'heure, la maturité n'est pas encore acquise.

## Les secteurs concernés

Les secteurs concernés par cette maladie se situent depuis au moins une dizaine d'années dans l'Aube. Sa nuisibilité directe est à relativiser, quelques taches foliaires par cep ne compromettent guère le potentiel d'une

production par ailleurs généralement équilibrée. Une lutte ne doit être mise en oeuvre que sur les parcelles qui ont extériorisé de nombreux symptômes en 2006 ou même 2005. Ces parcelles se situent potentiellement sur les terroirs de: Noé-les-Mallets, Fontette, Saint-Usage, Essoyes, Loches-sur-Ource, Landreville, Neuville-sur-Seine, Gyé-sur-Seine, Les Riceys, Vitry-le-Croisé, Bligny, Baroville, Arrentières, Bar-sur-Aube, Rouvre-les-Vignes... L'effet 'historique' de la parcelle est important. Rappelons que sur chacune de ces communes, la totalité du terroir n'est pas concernée. La maladie s'est nettement moins exprimée ces deux dernières années (2006 et 2005) par rapport à 2004. Par ailleurs, cette maladie a complètement disparu des vignobles de la Marne et de l'Aisne.



Cycle du Brenner : maladie non épidémique

## La lutte chimique

Nos bulletins vous indiquent la date du début de la lutte contre le brenner. En aucun cas cette lutte ne débute avant le stade 3 feuilles étalées. Dans le cas général, notamment ces dernières années, la protection débute et coïncide avec celle de la protection anti-mildiou, il suffit alors de choisir un produit anti-mildiou homologué contre le brenner. Si vous utilisez un fongicide de contact ou un produit pénétrant (contenant du cymoxanil + produit de contact), il faudra pour assurer

une bonne protection contre le brenner, renouveler votre traitement après 20-25 mm de pluie.

Certaines années, ce sera peut être le cas en 2007 (à suivre prochainement), lorsque les spores de brenner sont mûres avant les oeufs de mildiou, il est envisageable, dans les secteurs concernés, de réaliser un traitement spécifique contre le brenner à partir du stade 3 feuilles étalées, avant le début de la lutte anti-mildiou. A noter toutefois que ces toutes premières contaminations de brenner sont très rarement préjudiciables. Le choix se porte alors sur un fongicide (anti-mildiou) homologué contre le brenner, et préférez un produit neutre vis-à-vis des typhlodromes (qu'il faut particulièrement protéger à cette époque). A partir du stade «boutons floraux séparés», le relais est pris en utilisant un anti-oïdium homologué contre le brenner (à choisir parmi les IBS ou les produits à base de QoI). La fin de la période de lutte spécifique (c'est-à-dire quand les ascospores sont épuisées) vous est précisée dans nos bulletins.

Au moment de l'impression de ce message, la maturité n'est pas acquise, ni pour le brenner, ni pour le mildiou, il faut attendre même si le stade 3 feuilles est imminent pour certaines parcelles sensibles.

**Pour le moment : attendre nos prochaines informations.**